

Rapport public Parcoursup session 2024

CFPPA de Bourg en Bresse - Certificat de Spécialisation Agricole - Conduite d'un élevage avicole et commercialisation des produits - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le lundi 09 septembre 2024.

CFPPA de Bourg en Bresse - Certificat de Spécialisation Agricole - Conduite d'un élevage avicole et commercialisation des produits - en apprentissage (32622)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de contrats saisis
CFPPA de Bourg en Bresse - Certificat de Spécialisation Agricole - Conduite d'un élevage avicole et commercialisation des produits - en apprentissage (32622)	Jury par défaut	Tous les candidats		4	0

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes et appréciations	Classes de 1ère et Terminale	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Pratique professionnelle	Stages et expériences dans la filière	Complémentaire
Savoir-être	Communication	S'exprimer clairement. Discours cohérent. Ecoute	Complémentaire
	Relationnel	Sens du relationnel. Adaptation à la situation.	Complémentaire
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Entretien de motivation	Cohérence du projet.	Essentiel
	Projet professionnel	Adéquation du projet avec le diplôme visé.	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Autres activités	Ouverture d'esprit et curiosité	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission d'examen des vœux est composée du coordinateur, de formateurs et de la direction. Tous les vœux confirmés ont été étudiés.

Pour chaque vœu, la fiche avenir est examinée en premier puis, les liens sont faits avec les bulletins. (Notes et appréciations).

En second lieu, il convient de vérifier le parcours et le projet des candidats.

Vérification de l'éligibilité :

- CS conduite d'élevage : bac pro agricole obligatoire + notes et appréciations dans les enseignements techniques

Critères d'examen :

- Fiche avenir : point de vigilance sur méthode de travail, capacité à s'investir et à réussir
- Appréciations du conseil de classe, 1^{er} et 2^{ème} trimestre de Terminale
- Résultats : notes et appréciations sur certains modules clés en lien avec la formation demandée
- La cohérence entre la formation demandée et le projet

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Soyez méthodique :

- 1- Définissez clairement votre projet professionnel** et rencontrez des professionnels de la filière et à faites des stages. Prenez contact avec l'établissement afin d'échanger sur l'adéquation entre votre projet, vos attentes et la formation ciblée.
- 2- Informez-vous et documentez -vous sur la formation** : lisez bien le programme, les matières enseignées, ainsi que les attendus de l'établissement. Participez aux journées portes ouvertes, visites virtuelles et site internet de l'établissement...
- 3- Lisez bien la procédure** propre à notre établissement et complétez bien tous les champs demandés.
- 4- Rédigez votre projet de formation** et ne négligez pas cette étape. Le projet doit être motivé, cohérent et avoir du sens.
- 5- Formulez un maximum de vœux** en adéquation avec votre projet et multipliez les choix de formation

Signature :

Carine RIBOTTI,
Directeur de l'établissement CFPPA de Bourg en
Bresse